

## **ACTION SOCIALE – COMMUNE et C.C.A.S.**

Le Centre Communal d'Action Sociale qui s'est réuni récemment a décidé de reconduire pour 2017, les interventions et aides prises antérieurement à savoir :

### Aide aux collégiens et lycéens

Une carte cadeau d'une valeur de 10 € est offerte aux collégiens et lycéens du village fréquentant les classes de 6<sup>ème</sup> à la Terminale. Pour en bénéficier il conviendra que les jeunes concernés déposent en Mairie un certificat de scolarité période 2017/2018, accompagné d'un justificatif de domicile.

### Aide aux bacheliers

Les lycéens résidant dans la Commune, ayant obtenu le baccalauréat en juin 2017 et ne poursuivant pas d'études supérieures se verront attribuer s'ils le souhaitent une aide de 40 euros. Pour établir le dossier, il conviendra de faire parvenir la copie du diplôme, un RIB à leur nom, une attestation de domicile de l'ayant-droit ou des parents.

### Aide aux étudiants post-bac

L'aide de 40 € aux étudiants bacheliers en études post-bac est reconduite pour 2017 et est attribuée aux jeunes jusque leurs 25 ans.

En plus des justificatifs précités, il est demandé un certificat de scolarité pour l'année 2017-2018.

### Aide aux jeunes demandeurs d'emploi non indemnisés (18 à 25 ans)

Il est également décidé de reconduire l'aide de 40 € aux jeunes demandeurs d'emploi non indemnisés âgés de 18 à 25 ans (nés entre les années 1992 et 1999), résidant chez leurs parents. Pour justifier cette demande, il conviendra de fournir :

- La carte de demandeur d'emploi
- L'attestation de Pôle Emploi attestant la non indemnisation et dernière situation
- Un justificatif de domiciliation chez les parents
- Un RIB ou RIP au nom du demandeur

### Cadeaux aux nouveaux nés 2017

Un cadeau sera offert aux enfants nés en 2017.

Si vous êtes nouveaux résidents au cours de l'année 2017 et qu'un enfant est né dans votre foyer cette année, merci de bien vouloir vous rapprocher des services administratifs de la Mairie, munis de votre livret de famille ainsi qu'un justificatif de domicile.

**L'ensemble de ces documents seront à remettre au secrétariat de la Mairie avant le 04 décembre 2017.**

## **VIE LOCALE**

### **Manifestations de novembre et décembre 2017**

- 11 novembre – Journée du Souvenir – rassemblement des associations à 10h15 puis défilé à 10h30 avec dépôt de gerbes aux monuments suivi du vin d'honneur au Foyer Rural

- Exposition au Foyer Rural « Sous l'occupation allemande » organisée par les Anciens Combattants et l'Association « Aglaé au fil du Temps ». Cette exposition sera également visible à la bibliothèque les lundi 13 novembre (de 14h30 à 17h30) – mercredi 15 novembre (de 15h30 à 17h30) et samedi 18 novembre (de 9h00 à 12h00).

- Concert « La Belle Image » du 18 novembre : organisé par la Communauté de Communes du Pays Solesmois, au Foyer Rural à 20 H 00
- Vendredi 24 novembre : participation de Viesly à la collecte alimentaire organisée par la Croix Rouge de Caudry. Un point de collecte se fera en Mairie.
- les samedi 25 novembre (de 14h00 à 19h30) et dimanche 26 novembre (de 11h00 à 19h30) : marché de Noël organisé par les Z'Amis de Viesly au Foyer Rural.
- Samedi 09 décembre : Téléthon au Foyer Rural en partenariat avec l'AFM, les associations et commerces du village– 11 h00 dons en Mairie – 14 h 00 Randonnée VTT – 14h40 passage en Joëlette de l'association « Dans les yeux d'Hugo» - 15h30 marche avec le Sport au Féminin – 15h30 à 18h30 baptême de poney – 17 h 00 concert par l'Harmonie « La Concorde » - A partir de 19h00 belote-babyfoot – loto.

Comme chaque année vous pouvez commander de la soupe à l'oignon avant le 1<sup>er</sup> décembre 2017 en déposant votre bon de réservation qui sera joint au flyer prochainement distribué.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

### Colis de fin d'année

La distribution du colis de fin d'année adressé aux personnes âgées de 65 ans et plus, sous forme de bon d'achat négociable auprès des commerces locaux est reconduite.

Les nouveaux résidents entrant dans cette catégorie d'âge sont invités à se présenter en Mairie dans les meilleurs délais, en tout état de cause avant le lundi 04 décembre 2017.

### Taille des haies et arbres

Il est rappelé que les haies ou arbres plantés le long des voies publiques doivent être taillés afin de ne pas empiéter sur le domaine communal.

### Inscription sur la liste électorale

Vous résidez depuis peu dans la Commune et vous souhaitez vous inscrire sur la liste électorale. Vous êtes invités à vous faire connaître en Mairie munis de justificatifs d'identité et de résidence **avant le 31 décembre 2017**.

Soirée beaujolais : organisée samedi 02 décembre 2017 par les «Z'Amis de Viesly » au Foyer Rural dès 18h30

Goûter des Aînés : le goûter des Aînés est reconduit et se déroulera le mardi 12 décembre prochain. Les invitations vous parviendront ultérieurement.

Conférence-débat « préjudices des Séniors » organisée par la Gendarmerie de Solesmes, le Commissariat de Cambrai et l'Association Finances et Pédagogie à la Salle G Carlier à Solesmes le 05 décembre de 14h00 à 16h00

Relais Autonomie CLIC Est Cambrésis- 52 rue Jean Jaurès Le Cateau (03.27.77.72.72) répond aux questions concernant les services et aspects de la vie quotidienne des personnes de plus de 60 ans et de leurs familles.

Horaires de la Médiathèque : le lundi de 14h30 à 17h30 – le mercredi de 15h30 à 17h30 (dès le 15/11/2017) et le samedi de 9h00 à 12h00.

Nouveaux arrivants : Si vous désirez participer à la cérémonie des vœux prévue le 13 janvier 2018, vous êtes cordialement invités à vous faire connaître auprès des services administratifs de la Mairie.

Très cordialement

**Le Maire**